

1977. Les primes souscrites au Canada en 1978 se chiffraient à \$46 millions, dont \$38 millions provenaient des sociétés canadiennes et \$8 millions des sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont déclaré \$120 millions en primes souscrites hors du pays. En 1977, les primes souscrites ont totalisé \$41 millions au Canada (\$34 millions par les sociétés canadiennes et \$7 millions par des sociétés étrangères) en plus de \$111 millions à l'extérieur du pays mais déclarés par des sociétés canadiennes.

### **Assurance biens et risques divers**

21.4.2

Le montant des primes directes souscrites au Canada en 1978 pour l'assurance biens et risques divers s'élevait à \$7,274 millions, dont 75% environ par des compagnies à charte fédérale. Le reste était souscrit par des compagnies à charte provinciale, dont un grand nombre de mutuelles paroissiales, municipales, de comté et agricoles, et par les bureaux provinciaux d'assurances.

A la fin de 1978, il existait 357 compagnies (135 canadiennes, 29 britanniques et 193 étrangères) autorisées par le Département fédéral des Assurances à offrir des assurances autres que l'assurance-vie.

Le revenu net provenant des primes des compagnies à charte fédérale a totalisé \$5,166 millions en 1978. Pour de plus amples détails, voir les tableaux 21.31 (primes nettes) et 21.32 (primes directes).

Les primes nettes d'assurance biens souscrites au Canada en 1978 s'élevaient à \$1,580 millions. Le montant net des primes réalisées en 1978 s'établissait à \$1,530 millions et celui des sinistres réalisés à \$818 millions, ce qui représente un coefficient de sinistre de 54%. Les primes nettes d'assurance automobile souscrites au Canada en 1978 se situaient à \$1,757 millions. Le montant net des primes réalisées en 1978 était de \$1,818 millions et celui des sinistres réalisés de \$1,306 millions, ce qui correspond à un coefficient de sinistre de 72%.

Les primes nettes d'assurance contre les accidents personnels et la maladie souscrites au Canada en 1978 s'élevaient à \$1,265 millions. Le montant net des primes acquises en 1978 était de \$1,247 millions et celui des sinistres réalisés de \$1,017 millions, ce qui représente un coefficient de sinistre de 82%. Les primes nettes d'assurance responsabilité souscrites au Canada en 1978 s'établissaient à \$313 millions. Le montant net des primes acquises en 1978 était de \$301 millions et celui des sinistres réalisés de \$241 millions, soit un coefficient de sinistre de 80%.

Les principales catégories d'actif et de passif des compagnies d'assurance biens et risques divers à enregistrement fédéral figurent au tableau 21.33.

La note d'assurance au Canada au cours des dernières années s'est échelonnée entre une perte de \$289.7 millions en 1974 et une perte de \$12.3 millions en 1978. La perte en 1977 s'est chiffrée à près de \$32.2 millions (tableau 21.34).

### **Pertes causées par l'incendie**

21.4.3

Les pertes causées par l'incendie au Canada en 1978 ont atteint \$654.9 millions, ce qui représente une augmentation de \$83.3 millions (14.6%) par rapport à 1977. Le nombre total d'incendies s'est établi à 75,292, soit une augmentation de 1,249 (1.68%) sur 1977. Ce chiffre correspond à une perte quotidienne moyenne de \$1,794,306 imputable à 206 incendies. Les incendies ont causé la mort de 849 personnes en 1978, soit 33 (4.1%) de plus que l'année précédente. Sur ce total, 171 (20.3%) étaient des enfants, soit une augmentation de 10 (6.2%) par rapport à 1977.

## **Régimes d'assurances publiques**

21.5

### **Assurance-dépôts**

21.5.1

La Société d'assurance-dépôts du Canada a été créée en 1967 afin de faire bénéficier les personnes qui ont un dépôt auprès de l'un des membres de la Société d'une assurance contre la perte de dépôts jusqu'à concurrence de \$20,000 par déposant. Les banques à charte, les banques d'épargne du Québec et les sociétés de prêts et de fiducie constituées